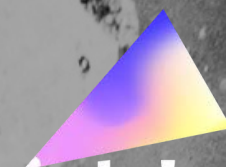




CARBON  
MARKET  
WATCH



éclaircies

# Viser le vert

Évaluation de la stratégie climat et de la communication des jeux olympiques de Paris 2024

Avril 2024

# Table des matières

**1** **Résumé** **02**

**2** **Introduction** **03**

**3** **La stratégie climat de Paris 2024** **04**

Gouvernance

Lignes directrices

Des efforts louables mais insuffisants : la stratégie climat de Paris 2024

Des efforts louables mais insuffisants : Mesures sectorielles

**4** **Au-delà de l'empreinte carbone des jeux** **18**

Évolution de la communication publique de Paris 2024

Les objectifs de Paris 2024 dans la documentation technique

Opacité des achats de crédits carbone

Une communication encourageante mais perfectible

Sponsors responsables

**5** **Vers des jeux à l'épreuve du climat** **24**

Comment fixer le budget carbone des jeux ?

Repenser le concept des jeux olympiques

**6** **Conclusion** **28**

# Résumé

Derrière le faste des jeux olympiques se cache la menace tangible du changement climatique. Les jeux de 2024 se dérouleront à Paris, lieu hautement symbolique de la signature de l'accord international juridiquement contraignant sur le climat de 2015, qui fixe l'objectif de limiter l'augmentation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Le comité d'organisation de Paris 2024 a mis en œuvre une stratégie climat qui constitue une tentative encourageante de rendre les jeux plus écologiques. Cependant, une analyse approfondie de son contenu et de la communication associée soulève des questions fondamentales, et il devient clair qu'aucune édition des jeux olympiques ne peut vraiment être compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris - à moins que leur modèle ne soit fondamentalement revisité.

Bien que louable, la stratégie climatique de Paris 2024 visant à minimiser l'empreinte carbone de l'événement est incomplète et n'atteint pas un niveau de transparence optimal. Certes, elle fixe des objectifs et met en œuvre des politiques sensées dans des secteurs tels que la construction, l'approvisionnement alimentaire, les achats non alimentaires, le transport et la consommation d'énergie. Cependant, la stratégie climat des jeux pourrait être davantage détaillée et suivie au cours du temps, et pourrait faire l'objet d'une communication plus claire. Ce rapport recommande une clarté et une transparence accrue dans les méthodologies, une articulation claire des critères de durabilité, ainsi qu'une validation et un suivi rigoureux pour garantir l'alignement sur les objectifs climatiques mondiaux et améliorer l'efficacité des efforts de durabilité des futurs jeux olympiques.

Au fil du temps, la stratégie de communication autour des objectifs climatiques des jeux olympiques de Paris 2024 a évolué. Initialement, l'accent a été mis sur la "neutralité carbone" de l'événement, puis sur une allégation de "jeux à contribution positive pour le climat". Ces deux affirmations trompeuses ont finalement été abandonnées. Toutefois, des incohérences subsistent entre la communication publique et la documentation technique concernant l'utilisation des crédits carbone et l'objectif de neutralité carbone de l'événement. La transparence sur les achats de crédits carbone n'est pas au rendez-vous, ce qui entrave la bonne compréhension du public et empêche une analyse correcte de la responsabilité environnementale de l'événement. En outre, de nombreux sponsors des jeux sont sur une trajectoire climat insoutenable ; l'incertitude quant à la prise en compte de critères climatiques lors de la sélection des sponsors est une occasion manquée d'influencer positivement la stratégie climat des grandes entreprises. En fin de compte, si les jeux olympiques veulent montrer l'exemple en matière de communication sur la durabilité, ils doivent démontrer publiquement des progrès mesurables, faire preuve de transparence et inspirer une adoption plus large de pratiques individuelles durables.

Les jeux olympiques sont attendus au tournant pour se réinventer à l'aune de la transition bas carbone, compte tenu de la petitesse du budget carbone mondial restant et de l'ampleur de l'empreinte environnementale de ce type d'événements. Pour s'aligner sur une trajectoire 1,5°C, il est nécessaire d'adopter des modèles alternatifs qui réinventent en profondeur l'organisation des jeux. Ces solutions comprennent la fixation d'un budget carbone compatible avec l'Accord de Paris, avec des trajectoires qui prennent en compte les profondes différences entre les villes et pays hôtes en matière de développement. Un nouveau modèle pourrait consister à répartir les épreuves olympiques dans différents pays afin de réduire la taille totale des jeux et de limiter au maximum les déplacements internationaux. Cela encouragerait la participation des spectateurs locaux, et permettrait à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux jeux olympiques tout en réduisant leur empreinte globale. Ce modèle alternatif vise à renforcer l'inclusivité, à réduire la demande en infrastructures et à améliorer l'expérience globale des jeux. Bien qu'elle ne soit pas prescriptive, cette proposition invite le Comité international olympique à repenser les jeux dans une vraie optique de durabilité, et à inspirer une transformation à la hauteur des enjeux.

# Introduction

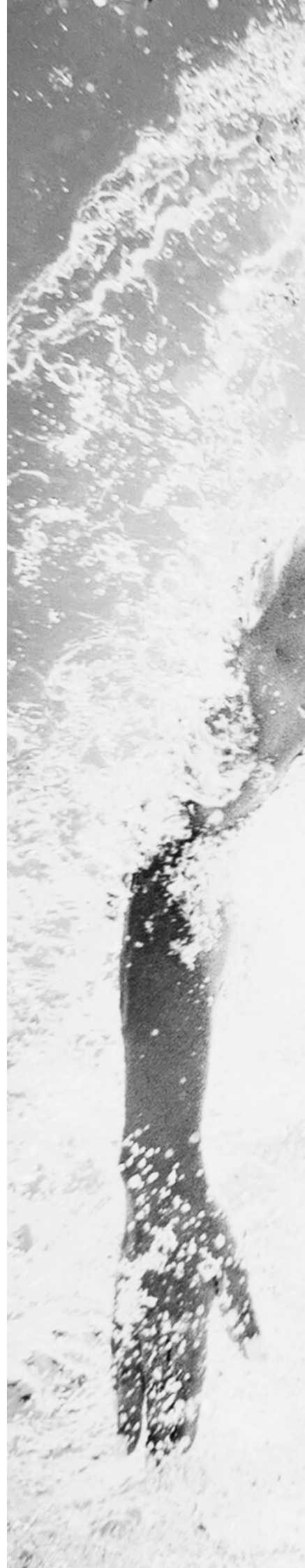
Tous les quatre ans, le monde entier se réunit pour célébrer l'événement sportif le plus important qui soit. Les prouesses athlétiques humaines sont y célébrés à juste titre, mais alors que l'humanité continue de battre des records - bien moins convoités - de température mondiale, le rôle de ce type de méga-événements dans l'emballement de la machine climatique doit être souligné. Il devient urgent de promouvoir des modèles d'organisation plus responsables pour l'organisation des jeux olympiques.

Si les jeux incarnent l'apogée des prouesses athlétiques, des échanges culturels et des relations mondiales, leur impact sur l'environnement ne peut être négligé. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) préconise que les émissions mondiales de gaz à effet de serre soient réduites de 43 % et les émissions de dioxyde de carbone de 48 % par rapport aux niveaux de 2019 d'ici à 2030. L'extravagance des jeux contraste fortement avec l'action nécessaire en ces temps d'urgence climatique. Conscients de ce dilemme et de leur vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, les jeux de Paris ont mis en place une stratégie climat.

L'analyse de leur stratégie climat soulève des questions fondamentales : l'approche actuelle est-elle suffisante pour s'aligner sur l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels ? Dans quelle mesure ces efforts sont-ils relayés efficacement auprès du public ? Les spectateurs peuvent-ils se fier à l'exactitude de la communication du comité d'organisation de Paris 2024 ?

Ce rapport propose des pistes de réponses à ces questions. La première partie examine la stratégie climat de Paris 2024, en évaluant ses points forts et ses limites. Dans la deuxième partie, nous discutons de l'influence et du rôle des jeux au-delà de sa seule empreinte carbone, ainsi que de la crédibilité des allégations environnementales. La troisième partie explore des mesures transformatives nécessaires à un changement profond de la manière d'organiser les futurs jeux olympiques, de manière à les rendre compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans la dernière section, nous préconisons de repenser radicalement le modèle des jeux olympiques - un changement de paradigme qui peut sembler inconfortable dans un premier temps, mais dont les changements à long terme sont essentiels pour garantir l'alignement sur l'objectif de 1,5°C. En adoptant des alternatives audacieuses, nous pouvons ouvrir la voie à un avenir où les jeux olympiques serviront de phare à la durabilité et à la résilience face à l'incertitude climatique.





**La  
stratégie  
climat de  
Paris 2024**

# Gouvernance

Le Comité international olympique (CIO) confie l'organisation des jeux olympiques au Comité national olympique (CNO) du pays hôte et de la ville hôte. Le CNO forme un comité d'organisation (COJO), composé de membres du CIO, du président et du secrétaire général du CNO, de représentants de la ville hôte ainsi que de représentants publics. Le COJO est responsable de la planification, de l'organisation et de la mise en œuvre des jeux. À en croire le [site officiel des jeux olympiques](#), la durabilité des jeux n'est pas mentionnée comme une considération essentielle ("main task") des comités d'organisation, ce qui peut sembler inquiétant pour quiconque ayant connaissance des impacts environnementaux de tels événements.

## Lignes directrices

Le COJO des jeux olympiques de Paris a développé une stratégie climatique dans le but de réduire l'impact des jeux. Cette stratégie s'appuie sur [deux guides](#) élaborés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et financés par le CIO. Le comité d'organisation de Paris 2024 est la première édition des jeux olympiques à appliquer ce guide, qui [ne deviendra un outil obligatoire de mesure de l'impact qu'à partir des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030](#). L'édition de cette année permettra d'avoir une idée du bon fonctionnement de ces approches.

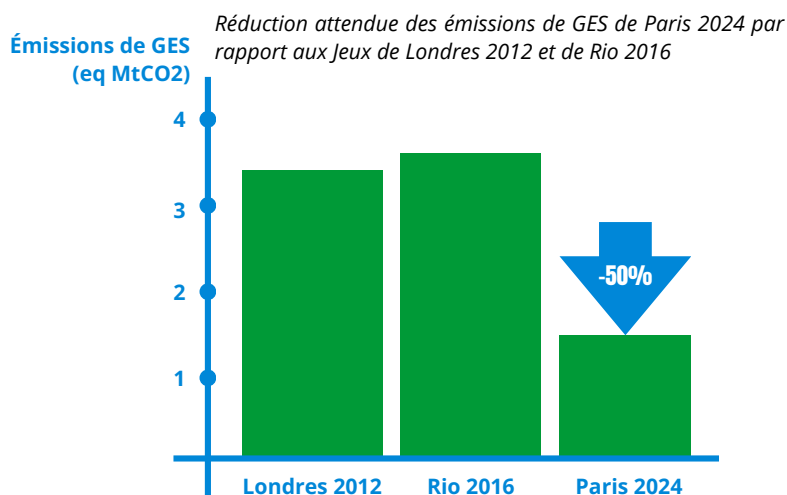
Les lignes directrices de l'OCDE décrivent les principes permettant de mesurer l'impact des méga-événements. La [première partie](#) donne un aperçu général des catégories d'impact, des méthodes et des indicateurs permettant de mesurer l'impact social, économique et environnemental. La [deuxième](#) partie traite des indicateurs, tels que l'empreinte carbone pour mesurer l'impact environnemental, et détaille les principes fondamentaux, tels que la séparation de la compensation carbone et de la déclaration des émissions. Parmi cet ensemble complexe de lignes directrices, nous nous félicitons de la recommandation de ne pas inclure la compensation dans la comptabilisation des émissions. Nous saluons également la recommandation d'utiliser les normes de reporting [GHG Protocol](#) et [GRI - utilisées par Paris 2024](#) - pour la divulgation des émissions.

Paris 2024 a adhéré à l'[initiative des Nations unies "Sports for Climate Action"](#), qui comprend un engagement à réduire les émissions de [50 % d'ici 2030 \(avec une base de référence recommandée de 2019\)](#), la neutralité carbone d'ici 2040 et des objectifs spécifiques pour le scope 3 (émissions indirectes de la chaîne de valeur) si les émissions du scope 3 représentent plus de 40 % des émissions totales de l'événement. Ces actions montrent que les organisateurs ont bien compris l'importance cruciale de s'engager dans la lutte contre le changement climatique au cours de cette décennie.

# Des efforts louables mais insuffisants: la stratégie climat de Paris 2024

## Budget carbone fixé en amont des jeux

Contrairement aux éditions précédentes des jeux olympiques, le comité d'organisation s'est fixé pour objectif de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'événement par rapport à la moyenne des éditions d'été des jeux olympiques des années 2010 (jeux de Londres et de Rio). Pour atteindre cet objectif, une stratégie carbone a été élaborée afin d'éviter et de réduire l'impact de la construction, des opérations et des déplacements pour les jeux.



Paris 2024 s'est fixé pour objectif de maîtriser l'impact de l'événement en prévoyant son empreinte carbone à l'avance et en se fixant un objectif en amont de la préparation de l'organisation des jeux.

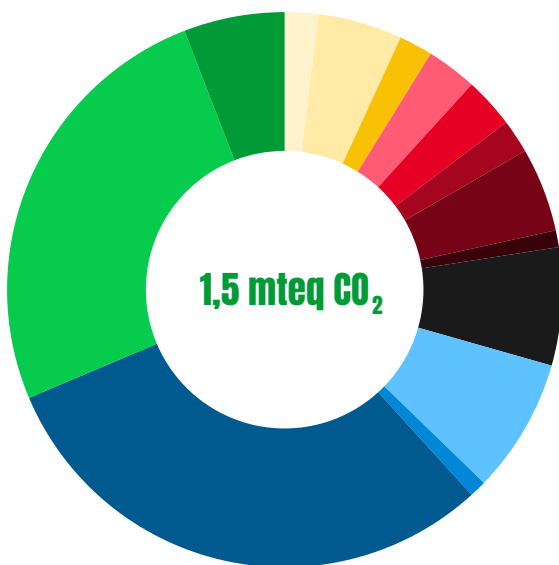
Cette approche permet d'inclure les considérations relatives au carbone dans les décisions prises lors de la conception et de la préparation de l'événement, chose essentielle à une stratégie climat rigoureuse. Elle est conforme au Guide des jeux olympiques sur l'héritage (2019) du CIO, qui précise que la mesure de l'impact d'un événement doit se faire au moyen d'indicateurs clés de performance (ICP) spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART). Cette approche est également recommandée dans le rapport 2023 de l'OCDE susmentionné, intitulé "Comment mesurer l'impact des manifestations culturelles, sportives et commerciales", qui "appelle à l'adoption rapide d'une stratégie d'évaluation de la manifestation afin de définir dès le départ les impacts attendus, avec des objectifs clairs et mesurables".

Cependant, il reste à voir si cet objectif de réduire (de plus de) moitié l'empreinte carbone de l'événement par rapport aux jeux olympiques de Londres 2012 (3,3 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) et de Rio 2016 (3,6 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>) est réellement compatible avec l'Accord de Paris, qui exige une forte réduction des émissions afin de limiter l'augmentation des températures mondiales à 1,5 °C par rapport à la moyenne préindustrielle, et de parvenir à des émissions nettes de CO<sub>2</sub> à l'échelle mondiale d'ici 2050 au plus tard. Le comité d'organisation n'a pas été clair sur les raisons de son objectif et aurait pu faire plus d'efforts pour expliquer le raisonnement qui sous-tend son calcul.

La fixation d'un objectif d'émissions de GES avant l'événement est une mesure positive et bien intentionnée. Cependant, il manque des explications sur les raisons pour lesquelles cet objectif a été fixé à ce niveau, et sur la question de savoir si le budget carbone visé de 1,5 MtCO<sub>2</sub>e est bel et bien compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Comme nous le verrons dans la partie 3, la comparaison des empreintes carbone d'événements calculés à l'aide de méthodologies différentes constitue une base erronée pour l'analyse scientifique.

### Calcul et suivi opaques de l'empreinte carbone

Selon le comité d'organisation, le budget carbone de l'événement se décompose comme suit :



Répartition attendue du budget carbone de Paris 2024 (estimation 2020).  
Source : Paris 2024, Stratégie climat (mars 2021)

Comme nous l'avons vu plus haut, la définition d'un budget carbone avant les jeux est une bonne chose. Toutefois, la méthodologie utilisée pour calculer cette empreinte carbone reste opaque. Même si le rapport Héritage et durabilité de 2021 indique que les jeux sont conformes à la norme GRI 305 pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, les hypothèses précises utilisées pour ce calcul (nombre, origine et moyens de transport des visiteurs, type de restauration sur place, méthodes de construction de l'infrastructure, etc.) ne sont pas décrites en détail.

Même s'il existe plusieurs cadres de calcul pour les événements (norme GRI 305, lignes directrices de l'OCDE, méthode de calcul de l'empreinte carbone du CIO pour les jeux olympiques), le choix des hypothèses de calcul est souvent subjectif et ne peut pas toujours être normalisé. Les évaluations de l'empreinte carbone de différents événements réalisées par des tiers différents peuvent ne pas aboutir à des résultats totalement comparables.



L'absence de suivi public des émissions au fil du temps constitue une autre lacune en matière de responsabilité. L'impact des activités déjà réalisées, telles que les travaux de construction, n'a pas été rendu public, ce qui empêche de vérifier si le volume des émissions à ce jour est compatible avec le budget carbone prévu.

Pourtant, le rapport de l'OCDE sur l'impact des événements encourage la "transparence dans les rapports" et "l'examen attentif de la manière dont les évaluations sont communiquées aux parties prenantes et au public". Faisant directement référence au Guide des jeux olympiques sur l'héritage, le rapport indique également qu'il est essentiel de planifier "la manière dont les données des indicateurs seront partagées entre les parties prenantes et la manière de promouvoir la cohérence de la méthodologie et des rapports pour coordonner une bonne mesure de l'impact". La meilleure pratique aurait consisté, pour les organisateurs, à divulguer intégralement les hypothèses retenues pour le calcul de l'empreinte carbone dans le rapport sur le développement durable et l'héritage, ainsi qu'à rendre compte périodiquement de la part du budget carbone déjà utilisée.

Une bonne pratique aurait consisté à divulguer toutes les hypothèses retenues pour le calcul et à rendre compte régulièrement de l'évolution de l'empreinte carbone et de la manière dont elle s'est alignée sur le budget carbone ex ante tout au long de la préparation et de l'organisation des jeux.

## Des efforts louables mais insuffisants: Mesures sectorielles

Cette section évalue les forces et les limites des mesures sectorielles prises par les organisateurs pour réduire l'empreinte carbone des jeux. Pour chaque secteur, notre analyse suit une approche en trois étapes : tout d'abord, les objectifs de Paris 2024 sont décrits en détail, sur la base des données publiques disponibles. Ils sont ensuite comparés aux recommandations scientifiques ou aux ambitions nationales en matière de climat. En conclusion, un ensemble de recommandations de bonnes pratiques est établi pour Paris 2024 et les éditions futures des jeux, afin de combler l'écart potentiel avec les exigences de l'Accord de Paris.

Il est à noter que, dans cette partie, nos recommandations sectorielles sont incrémentales : elles visent à améliorer la performance climatique de chaque catégorie d'émissions dans le cadre du modèle existant. C'est pourquoi nous proposons des modèles radicalement différents et plus durables dans la suite. La troisième partie du rapport explorera de nouveaux modèles transformatifs pour ce type de méga-événement.

Les résultats de notre analyse sectorielle sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Source des émissions de GES	Part de l'empreinte carbone totale	Évaluation de la qualité de la stratégie climatique
Construction	30%	Robuste
Alimentation	1%	Robuste
Achats non alimentaires	20%	Incomplet et/ou peu clair
Transport	40%	Incomplet et/ou peu clair
Énergie	8%	Incomplet et/ou peu clair

### **Légende :**

**Robuste :** La source d'émissions de GES est traitée de manière adéquate par la stratégie climatique de Paris 2024, et conformément aux recommandations scientifiques. Les mesures prises par les organisateurs peuvent servir d'inspiration pour de futurs événements de ce type.

**Stratégie climatique incomplète et/ou peu claire:** Les questions climatiques ne sont que partiellement abordées ou les informations publiques sont insuffisantes pour évaluer correctement la qualité de la stratégie climat. Des améliorations significatives sont possibles et nécessaires pour que les jeux olympiques soient compatibles avec une transition bas carbone.

Environ 30 % de l'empreinte carbone des jeux est couverte par une stratégie climatique robuste. Nous estimons que les autres sources d'émissions n'ont pas suffisamment été prises en compte par le comité d'organisation.

## **Construction (~30% de l'empreinte carbone totale : stratégie climat robuste)**

La stratégie de Paris 2024 en matière d'émissions liées à la construction peut être considérée comme solide, l'objectif étant d'utiliser 95 % des sites existants ou temporaires (70 % des sites de compétition existants et 25 % des sites temporaires) afin d'éviter autant que possible les nouvelles constructions. Pour les nouveaux bâtiments, les jeux se sont engagés à mettre en œuvre des normes de construction à faible émission de carbone et à promouvoir le bois comme matériau de construction, ce qui permet une réduction significative des émissions par rapport à celles qui résulteraient d'une construction conventionnelle en béton, à condition que le bois provienne d'une source durable.

### **Éviter les nouvelles constructions permanentes**

La première mesure à prendre pour réduire les émissions dans le secteur de la construction est d'éviter de construire de nouvelles structures : 95 % des sites utilisés pour les jeux olympiques existent déjà ou seront temporaires.

Sept sites (Trocadéro, Tour Eiffel, Champ-de-Mars, Invalides, Pont Alexandre III, Place de la Concorde et Place de l'Hôtel de Ville) installeront des infrastructures temporaires, notamment des tribunes le long de la Seine pour la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques. Les organisateurs se sont engagés à ce que les matériaux et les structures utilisés pour ces sites soient réutilisés, reconvertis ou recyclés. Pour un impact maximal, la priorité devrait être donnée à la réutilisation des structures existantes et à la réutilisation plutôt qu'au recyclage des constructions temporaires.

Cependant, nous n'avons trouvé aucune information publique sur la répartition réelle entre la réutilisation, la réaffectation et le recyclage, ce qui signifie que l'impact réel des constructions temporaires ne peut être estimé.

### **Réduire l'impact carbone de la construction permanente**

Trois sites accueilleront des constructions permanentes : le village des athlètes, le village des médias et le centre aquatique.

Deux politiques principales ont été mobilisées pour réduire l'impact carbone de la construction : l'utilisation de matériaux bio-sourcés, y compris le bois, et la réduction de l'utilisation de matériaux vierges par la réutilisation ou le recyclage de vieux matériaux.

La Société de Livraison des Ouvrages olympiques (SOLIDEO) s'est fixé comme objectif de ne pas dépasser 650 kilogrammes d'équivalent dioxyde de carbone par mètre carré (kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>) pour la construction du village olympique et paralympique.<sup>1</sup> A titre de comparaison, l'intensité carbone moyenne de la construction aujourd'hui en France est d'environ 1 400 kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> pour les nouveaux immeubles de bureaux et de 1 300 kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> pour les logements collectifs. Par conséquent, à première vue, l'objectif de 650 kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup> semble ambitieux au regard des normes actuelles, mais il est réalisable, comme le montrent les performances réelles atteintes par les meilleures constructions neuves en France. Par conséquent, les organisateurs devraient être en mesure d'atteindre cet objectif en respectant cette norme élevée. En l'absence d'un suivi transparent des émissions de GES déjà réalisées, notamment celles liées à la construction, il n'est pas possible de vérifier si cet objectif a bien été atteint.

Dans l'ensemble, de nombreuses initiatives à impact de la part du comité d'organisation peuvent être relevées, notamment l'intégration systématique du bois "chaque fois que cela est techniquement et économiquement possible". Cependant, l'expression "autant que possible" devrait être plus clairement expliquée, car la subjectivité de la formulation peut facilement justifier l'utilisation de matériaux autres que le bois.

Exemples d'initiatives liées à la construction:

<b>Village des athlètes</b>	Le bois est intégré dans les structures des bâtiments chaque fois que cela est techniquement et économiquement possible. Par exemple, tous les bâtiments d'habitation de moins de 28 mètres de haut dans le village olympique utilisent du bois dans leur structure.
<b>Centre aquatique</b>	Le centre aquatique olympique comprendra la plus grande arche concave en bois du monde, d'une longueur de plus de 80 mètres. L'orientation du bâtiment, sa taille compacte et son isolation permettront de tirer le meilleur parti des apports solaires. La chaleur sera produite par des systèmes de récupération de chaleur, alimentés par le réseau de chauffage urbain. Il sera équipé d'une centrale photovoltaïque à grande échelle, avec 2 700 panneaux installés sur les 4 680 mètres carrés de la toiture. Les sièges (ainsi que ceux de l'arène de La Chapelle) seront entièrement fabriqués à partir de déchets plastiques locaux.
<b>Village des médias / athlètes</b>	Les structures à poteaux, poutres et planchers, et à poteaux et dalles ont été conçues pour être réversibles, en vue d'être transformées en locaux commerciaux potentiels.
<b>Siège</b>	6 000 mètres cubes de matériaux mixtes bois/béton ont été utilisés pour la structure du bâtiment.

1. Stratégie Climat Paris 2024, mars 2021

## Des considérations plus ambitieuses en matière de construction pour les futurs jeux doivent inclure :

- Utilisation à 100 % de bâtiments existants ou d'infrastructures temporaires pouvant être réutilisées après l'événement
- Prédominance des matériaux bio-sourcés et recyclés

## Approvisionnement alimentaire (~1% de l'empreinte carbone totale: stratégie climat robuste)

Même si les émissions liées à l'alimentation sont marginales par rapport à l'empreinte carbone totale de l'événement, les choix de l'organisateur peuvent servir d'exemples à des changements de comportement plus larges dans la société. Les principes appliqués à l'approvisionnement alimentaire des jeux peuvent être considérés comme ambitieux, avec un objectif de 1 kgCO<sub>2</sub> par repas en moyenne pour 13 millions de repas servis sur les sites contrôlés par Paris 2024. Cela représente une réduction de 50 % par rapport à la moyenne française (2 kgCO<sub>2</sub> par repas), ce qui, par coïncidence, représente également la moitié de la moyenne des éditions précédentes des jeux.

L'objectif en matière d'approvisionnement alimentaire est étayé par un plan d'action détaillé:

- Réduire les protéines animales et proposer davantage de fruits, de légumes et de protéines d'origine végétale dans les repas. 60 % des repas proposés à la vente dans les points de vente d'aliments et de boissons seront végétariens.
- Mobiliser les chaînes d'approvisionnement locales : 80 % de l'approvisionnement alimentaire total proviendra de France, dont 25 % dans un rayon de 250 km autour des lieux de compétition. Aucune denrée alimentaire ne sera importée par avion.
- Viser à ce que 100 % des importations soient certifiées (bio, commerce équitable, etc.) et que 80 % de l'approvisionnement alimentaire total provienne d'un label de durabilité, dont 30 % d'exploitations biologiques ou en cours de transition vers la production biologique.
- Réduire de moitié l'usage de plastique à usage unique par rapport à 2020, ce qui fait plus que doubler l'ambition du projet de loi français sur la pollution plastique couvrant le même horizon (-20% d'ici 2025 par rapport à 2020).
- Récupérer 100 % des ressources alimentaires non consommées.

La stratégie des jeux semble être en phase avec la transition alimentaire visée par la France. Selon la Stratégie nationale bas carbone, les émissions du secteur agricole doivent diminuer de 46 % en 2050 par rapport à 1990. L'objectif de réduction de 50 % de la consommation de viande d'ici à 2050, par rapport aux niveaux de 2022, est compatible avec l'objectif français de zéro émission nette.

Un moyen logique pour les jeux de fixer un objectif encore plus ambitieux et plus faible en termes d'intensité carbone pour les repas servis pourrait être d'opter pour des menus 100 % végétaux dans les points de vente de repas et d'associer les protéines végétales à des performances athlétiques élevées.

Les considérations relatives à l'approvisionnement alimentaire sont certainement un aspect positif de la stratégie de durabilité des jeux olympiques. Dans le même temps, il aurait été bienvenu de mettre davantage l'accent sur cet aspect dans une campagne d'information d'ampleur visant à encourager des changements de comportement durables de la part du public, de manière à utiliser le pouvoir d'influence de l'événement pour ancrer des réductions d'émissions durables au-delà des jeux.

Pour aller plus loin, les organisateurs pourraient envisager d'augmenter la proportion de repas à base de protéines végétales par rapport aux repas carnés, et viser 100 % de produits provenant de sources locales et durables. L'influence des jeux olympiques pourrait également être mise à profit par la mise en œuvre d'une vaste campagne d'information visant à encourager une évolution plus large vers des régimes alimentaires bas carbone.

## Achats non alimentaires (~20% de l'empreinte carbone totale, stratégie climat incomplète et/ou peu claire)

Les organisateur·s des jeux de Paris déclarent que les critères de durabilité sont appliqués "à 100 % des achats des jeux, dans le cadre de leur stratégie d'approvisionnement responsable". Ils contrôlent également, par rapport à des indicateurs clés de performance internes, la proportion de produits achetés qui ont été éco-conçus, ainsi que la proportion de produits loués. Dans la pratique, cependant, il n'est pas fait mention d'un seuil minimum à atteindre, ni d'un critère précis ou d'un résultat d'impact communiqué, ce qui nuit à la crédibilité de ces mesures.

Un autre aspect notable de la stratégie de durabilité et d'héritage des jeux est la neutralité carbone des achats, Paris 2024 mandatant ses partenaires commerciaux et fournisseurs pour adhérer aux critères de durabilité et de neutralité carbone pour 100 % des produits et services achetés par les jeux. La définition précise de la "neutralité carbone" dans ce contexte est ambiguë. Bien qu'elle puisse suggérer que les fournisseurs compensent leurs émissions, la qualité intrinsèque des produits ou services achetés est négligée, de même que la compatibilité de cette politique d'achats avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Cette ambiguïté est préoccupante car elle permet de présenter comme "neutres en carbone" des produits et services jugés nuisibles pour l'environnement, sans tenir compte de leur nocivité pour le climat. Paris 2024 n'indique pas comment cette stratégie d'"achats neutres en carbone" s'intègre dans le plan général de "contribution positive" de l'événement, et ne fournit aucune information sur la question de savoir si les produits décrits comme neutres en carbone sont comptabilisés comme "zéro émission" dans la catégorie "Achats" de l'empreinte carbone des jeux olympiques. En outre, il n'est pas précisé si la compensation carbone dont on recourt les fournisseurs, le cas échéant, est comptabilisée ou non dans le volume total des crédits carbone mis en avant par les jeux.

De telles affirmations ne sont pas non plus conformes à la méthodologie d'empreinte carbone promue par le CIO, qui stipule que "des affirmations telles que "zéro carbone", "sans carbone" ou "neutre en carbone" ne doivent pas être utilisées car elles peuvent induire en erreur". De même, elle n'est pas en phase avec le Guide des jeux olympiques sur l'approvisionnement durable, qui recommande que "toutes les allégations et déclarations relatives à l'approvisionnement durable faites par le COJO ou ses fournisseurs/partenaires doivent être légales, justes, honnêtes, transparentes et vérifiables (c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être trompeuses et qu'elles doivent être étayées par des données quantitatives pertinentes pouvant être vérifiées auprès de sources fiables)".

La définition inadéquate des exigences de durabilité relative aux fournisseurs nuit à la capacité des organisateur·s à mettre en œuvre une politique d'achat responsable, car l'affirmation de la "neutralité carbone" des produits et services achetés est imprécise et invérifiable.

Cependant, la stratégie d'économie circulaire de Paris 2024 prend en compte certains des facteurs clés pour la conception d'un guide d'achat responsable :

- La remise en question de la nécessité de nouveaux équipements et le recours à des équipements déjà utilisés ont permis de réduire le nombre d'articles de mobilier de 800 000 à 600 000, selon le comité d'organisation.
- La promotion de l'éco-conception dans les appels d'offres et l'utilisation de matériaux recyclés à faible impact, tels que les chutes de production. L'impact de cette politique n'est pas précisé.
- Un objectif de réutilisation à 100 % des infrastructures temporaires, du mobilier et de l'équipement après l'événement est visé. Cet objectif est soutenu par le fait de privilégier la location par rapport à l'achat.

Les efforts louables de Paris 2024 pour réduire l'empreinte matérielle de l'événement produisent des co-bénéfices qui s'ajoutent à la réduction de l'empreinte carbone. Cependant, l'étendue de ces co-bénéfices est difficile à mesurer en raison du manque d'informations accessibles au public (au moment de la rédaction de ce rapport). Le comité d'organisation pourrait rendre sa communication plus informative et transparente en expliquant comment et pourquoi il intègre différentes stratégies environnementales : climat, économie circulaire et biodiversité.

### **Les meilleures pratiques en matière d'achat d'équipement qui devraient être mises en œuvre pour l'organisation des prochaines éditions :**

- S'interroger tout d'abord sur le niveau réel du besoin, et mutualiser les équipements chaque fois que cela est possible.
- Développer un système de réduction des achats de matériel neuf, en privilégiant la location et le matériel d'occasion, et s'associer à des réseaux locaux de remise en état ou de réutilisation.
- Fixer des critères d'éco-conception et d'empreinte carbone clairs et transparents dans les appels d'offres, cohérents avec les objectifs de réduction de l'impact de l'événement.
- Assurer la réutilisation des infrastructures, du mobilier et des équipements temporaires après l'événement.
- Éviter de poursuivre une politique d'"achats neutres en carbone" lors de l'élaboration d'une stratégie d'achats durables.

## Transport (~40% de l'empreinte carbone totale, stratégie climat incomplète et/ou peu claire)

### Transport sur place

Le plan d'action du Comité couvre de manière satisfaisante le transport sur place. Un réel effort a été fait pour densifier la zone dans laquelle se dérouleront l'essentiel des épreuves, avec plus de 80% des sites parisiens situés dans un rayon de 10 kilomètres du village olympique, et 85% des athlètes logés à moins de 30 minutes de leurs sites d'épreuves, réduisant ainsi les distances parcourues par la famille olympique (athlètes, staff, journalistes, etc.).

En outre, les organisateurs ont prévu qu'une flotte de véhicules bas carbone sera mise à la disposition de la famille olympique - bien que cela ne couvre probablement qu'une petite partie du nombre total de participants - en plus d'un objectif déclaré de 100% des sites accessibles par transports en commun, à vélo et à pied<sup>2</sup>.

Cependant, le retard dans la construction de nouvelles lignes de transport importantes (le train à grande vitesse CDG Express reliant Roissy au centre de Paris, et les lignes 16 et 17, par exemple, ne seront pas prêts à temps) pourrait affecter l'objectif prévu de 100 % d'accès aux transports publics. Ile-de-France Mobilités devra transporter environ 10 millions de personnes par jour, soit l'équivalent d'un jour de pointe annuel dans la région, et sur une zone géographique beaucoup plus restreinte (principalement Paris et la Seine St Denis).

### Transport depuis et vers Paris 2024

Plus important encore, les organisateurs sont restés relativement silencieux sur la manière dont ils allaient s'attaquer à l'une des principales sources d'émissions pour l'ensemble de l'événement : le transport des spectateurs, des athlètes, du personnel et des journalistes à destination et en provenance de leur pays d'origine. Le transport aérien représente la majeure partie des émissions liées aux jeux.

Bien que les organisateurs aient révélé une estimation des émissions de GES attendues liées au transport (environ un tiers du budget carbone total, soit 0,5 MtCO<sub>2</sub> eq), les détails sur la manière dont le plan d'action sera mis en œuvre sont rares. Le comité d'organisation prévoit d'"encourager", de "recommander" ou d'"inviter" les visiteurs à prendre le train, sans expliquer exactement comment il le fera. Les actions étant purement informatives, elles n'auront probablement qu'un impact mineur et difficilement mesurable sur les émissions de GES.

### Transport de marchandises

Les réponses à la question du transport de marchandises sont vagues. Les engagements sont génériques et flexibles, ce qui laisse une grande marge de manœuvre aux organisateurs. Cette flexibilité est le résultat de formulations vagues basées sur une terminologie imprécise. Par exemple, un approvisionnement "aussi local que possible", "chaque fois que c'est possible", et des modes de transport aussi peu carbonés que possible (rail et fleuve pour les longues distances, mobilité active ou électrique pour le dernier kilomètre), sans définir ce qui est considéré comme "possible". Là encore, ces mesures devraient être communiquées clairement et reflétées dans les estimations de Paris 2024.

2. Stratégie Climat Paris 2024, mars 2021

**Les meilleures pratiques en matière de transport qui devraient être mises en œuvre pour l'organisation des prochaines éditions :**

- Pour les déplacements sur le site : 100% de transports locaux bas carbone pour les spectateurs (transports publics et/ou mobilité active).
- Pour limiter l'utilisation de la voiture ou de l'avion, les organisateurs devraient affréter des trains continentaux et inclure cette disposition dans le prix des billets.
- Inciter les spectateurs internationaux ayant voyagé en train à bénéficier de réductions sur les billets d'entrée aux manifestations sportives.
- Modes de transport à faible émission de carbone pour le fret : rail et fleuve pour les longues distances, mobilité active ou électrique pour le dernier kilomètre.
- Établir des partenariats avec les compagnies aériennes pour encourager l'adoption de carburants durables et de haute qualité, tels que les e-fuels.





## Consommation d'énergie (~8% de l'empreinte carbone totale: stratégie climat incomplète et/ou peu claire)

Selon les organisateurs, les sites des jeux olympiques de 2024 seront alimentés en électricité 100 % renouvelable. Cependant, il n'est pas précisé comment l'électricité renouvelable sera approvisionnée.

Dans la grande majorité des cas, l'"achat d'électricité renouvelable" fait référence à l'achat de certificats d'électricité verte ou de "garanties d'origine" (GO). Ces certificats garantissent qu'une certaine quantité d'électricité renouvelable a été injectée dans un réseau et permettent de verser une "prime" supplémentaire aux producteurs d'électricité renouvelable. Cependant, la production n'a pas nécessairement lieu dans le même pays, ni au même moment, que la consommation du client. Un certificat d'électricité verte ne garantit pas non plus que cette production est additionnelle, c'est-à-dire que l'achat de ce certificat a déclenché une production renouvelable qui n'aurait pas eu lieu en son absence. Hypothétiquement, l'achat d'un GO pourrait correspondre à la production d'électricité renouvelable d'un panneau solaire en Pologne pendant la journée, puis être consommée la nuit en France, ou servir à financer la production d'un barrage hydroélectrique français déjà amorti depuis 50 ans. Cependant, il n'existe aucun moyen de confirmer que l'achat d'une GO ou d'un certificat d'énergie renouvelable (REC) a effectivement conduit à la production d'électricité renouvelable.

En revanche, si l'"électricité 100 % renouvelable" est obtenue non pas par l'achat de GO, mais par des contrats directs (Power Purchase Agreements, ou PPA, de haute qualité), elle pourrait en fait déclencher une production supplémentaire d'énergie renouvelable. S'ils sont bien conçus, les PPA peuvent fournir de l'électricité provenant d'un nouveau parc de production d'énergie renouvelable, ce qui garantit la cohérence entre la production et la consommation. En outre, une telle politique apporte une contribution tangible au développement de nouvelles installations de production d'électricité renouvelable locales.

Lorsqu'il s'agit d'objectifs et d'affirmations en matière d'énergies renouvelables, le diable se cache dans les détails. Une revendication de "100 % d'énergie renouvelable" peut prendre de nombreuses formes, mais certaines options sont plus crédibles que d'autres. Même l'option comparativement meilleure des accords d'achat d'électricité peut être loin d'être idéale si elle n'est pas élaborée avec soin. Pour qualifier l'impact réel des déclarations du comité d'organisation sur les "énergies 100 % renouvelables", il faut au minimum une transparence sur les instruments de marché utilisés et la preuve que l'énergie produite correspond spatio-temporellement à celle qui est consommée.


Le manque de transparence sur la définition de "100 % d'électricité renouvelable" empêche d'analyser l'impact réel de la stratégie des jeux olympiques sur le changement climatique. En l'absence d'une transparence complète des instruments de marché utilisés, nous ne pouvons pas déterminer si cette affirmation est trompeuse pour le public.

Enfin, la sobriété énergétique est un élément crucial d'une bonne stratégie climat. Les mesures positives prises pour réduire la consommation d'énergie méritent d'être mieux détaillées dans la communication de Paris 2024, comme la décision de ne pas installer de climatisation dans le village des athlètes.

**Les meilleures pratiques en matière de fourniture d'énergie qui devraient être mises en œuvre pour l'organisation des prochaines éditions :**

- Approvisionnement en énergie 100 % renouvelable grâce à des contrats d'achat d'électricité (PPA) de qualité
- Mise en œuvre d'un plan de réduction de la consommation d'énergie





**Au-delà de  
l'empreinte  
carbone  
des jeux**

# Évolution de la communication publique de Paris 2024

Aucune stratégie climatique n'est complète si elle ne communique pas au public les efforts entrepris et les résultats obtenus. Selon la [méthodologie de l'empreinte carbone du CIO](#), il est essentiel de communiquer de manière claire et honnête pour assurer une communication solide sur le climat.

Au fil du temps, la communication des jeux de 2024 a évolué. Au départ, l'affirmation principale sur le climat mettait en avant une ambition de neutralité carbone, mais la communication destinée au public a ensuite été modifiée pour devenir "les premiers jeux ayant un impact positif sur le climat". Cela suggère toujours une certaine forme de (sur)compensation des émissions et donne l'impression que l'organisation de ces méga-événements peut se faire sans avoir d'impact négatif sur le climat.

Depuis lors, l'affirmation a évolué, abandonnant l'angle de la "neutralisation" et de l'"impact positif sur le climat", et se concentre désormais sur : "[Des jeux olympiques et paralympiques à l'écoute de la société et ses réalités](#)". Ce changement d'allégations a été mis en évidence par différents rapports et déclarations officielles sur le site Internet de Paris 2024. La page du site web [de Paris 2024 dédiée aux "jeux responsables"](#) intègre une discussion sur l'abus de langage de la "neutralité carbone", et décrit très précisément la nécessité pour les organisateurs de s'attaquer à leurs propres émissions tout en investissant dans le soutien à l'action climatique au-delà de l'événement .

Les modifications apportées à cette affirmation au fil du temps ont toutefois créé des incohérences dans le matériel de communication de Paris 2024. Les achats de crédits carbone ont été décrits à l'origine sur le site web des jeux olympiques comme étant "neutres en carbone", sans aucune vérification de cette affirmation. Bien que les jeux se soient éloignés de cette description, le texte original n'a pas été mis à jour.

De même, la stratégie climatique décrite dans la documentation technique est maintenant dépassée, détaillant la compensation des émissions par l'achat de crédits carbone, et communiquant toujours sur la faisabilité d'organiser des jeux olympiques avec un impact global positif ou nul sur le climat. Il est également fait référence à "l'impact climat positif" de Paris 2024 dans les [lignes directrices de l'OCDE sur la fourniture efficace d'infrastructures et de services associés pour les jeux olympiques](#), un autre document technique décrivant les mesures de durabilité prises par Paris 2024 - "Les objectifs ambitieux du Mouvement olympique en matière de durabilité, y compris la garantie que tous les jeux seront positifs pour le climat à partir de 2030, [...]". Cette évolution des revendications doit être harmonisée avec les sources d'information déjà publiées.

3. Un autre exemple est la partie 1 des [Lignes directrices de l'OCDE](#), où l'effort de Paris 2024 pour atteindre la neutralité carbone se manifeste : "La stratégie environnementale de Paris 2024 se concentre sur quatre sujets principaux : 1) assurer la neutralité carbone [...]".

## Will the Paris 2024 Games be carbon neutral?

As set out by the ADEME since 2022, the concept of "carbon neutrality", i.e. not emitting more emissions than the planet or a country can absorb, can only be applied on a global level or for a particular country. To contribute to carbon neutrality, all organisations must get involved in efforts to reduce levels and can support projects to combat climate change.

On its scale, Paris 2024 has set itself a target to halve the CO2 emissions linked to the event by taking action on all aspects of its organisation. For the emissions that cannot be avoided, the Organising Committee has chosen to fund projects helping combat climate change, while providing benefits for both communities and biodiversity. They include reforestation, forest conservation or renewable energy development projects.

In line with the ADEME recommendation for communicating on climate issues, Paris 2024 no longer uses the expression "carbon neutral" Games, although this does not mean that it has in any way scaled back its ambitions in this area.

[Learn more](#) →

# Les objectifs de Paris 2024 dans la documentation technique

Trois documents techniques différents exposent la stratégie climatique des jeux : le rapport sur le développement durable et l'héritage, le plan de développement durable et d'héritage, et le rapport d'évaluation intermédiaire sur la stratégie de développement durable et d'héritage de Paris 2024. Dans tous les documents, l'accent est mis sur l'organisation d'un événement "neutre en carbone" (et souvent une contribution positive) grâce à l'achat de crédits carbone censés compenser les émissions "incompressibles" des jeux. Dans les trois documents, le terme "neutre en carbone" est mentionné 27 fois.

## Évolution des objectifs de durabilité dans la communication destinée au public et dans la documentation technique pour les jeux olympiques de 2024



### Communication initiale [2021-2023]

### Communication à partir du [19.03.2024]

"Les premiers jeux avec une **contribution positive** au climat" *Le Monde, 2023*

"Alors qu'aujourd'hui tous les jeux sont tenus d'être **neutres en carbone**, à partir de 2030, le CIO obligera toutes les éditions des jeux à être "**positives pour le climat**". Les organisateurs seront tenus de réduire les émissions directes et indirectes des jeux, de compenser plus que les autres et de créer des solutions durables sans émission de carbone. Paris 2024 s'est engagé à atteindre cet objectif dès 2024." *Thomson Reuters rédigé par Marie Sallois, janvier 2022*

"Le comité d'organisation de Paris 2024 a entrepris d'établir un nouveau modèle pour les jeux olympiques et paralympiques, s'engageant à offrir un événement ambitieux, spectaculaire, universel, plus responsable, plus durable, plus solidaire et plus inclusif." ([paris2024.org](http://paris2024.org))

"Face au plus grand défi que l'humanité ait jamais connu, le plus grand événement mondial prend des responsabilités sans précédent pour limiter l'impact des jeux sur le climat." ([paris2024.org](http://paris2024.org))

"Conformément à la recommandation de l'ADEME sur la communication climatique, Paris 2024 n'utilise plus l'expression jeux "**neutres en carbone**", sans pour autant revoir à la baisse ses ambitions en la matière." ([help.paris2024.org](http://help.paris2024.org))



### Documentation technique:

- [Rapport sur le développement durable et l'héritage, 2021](#)
- [Plan de durabilité et d'héritage \(n.d.\)](#)
- [Résumé du rapport sur le développement durable et l'héritage, 2023](#)
- [Agenda olympique 2020 \(2021\)](#)

"Garantir des jeux **neutres en carbone** et soutenir des projets ayant un impact positif sur le climat."

"Pour aller plus loin, le Comité d'organisation souhaite que les jeux de Paris 2024 soient les premiers à avoir un **impact positif sur le climat** en compensant davantage d'émissions qu'ils ne provoquent" *Rapport sur le développement durable et l'héritage, 2021*

"Aligner Paris 2024 sur l'Accord de Paris, en réduisant de moitié les émissions de gaz à effet de serre et en compensant les émissions résiduelles pour atteindre la **neutralité carbone**"

"**GARANTIR UN IMPACT POSITIF SUR LE CLIMAT** : UNE MÉTHODE ET UNE AMBITION INITIALES" *Plan de développement durable et d'héritage (n.d.)*

"Paris 2024 participe à la campagne des Nations Unies "Race to Zero", une initiative mondiale pour ceux qui s'engagent à la **neutralité carbone** : les participants doivent garantir qu'ils n'émettent pas plus de gaz à effet de serre (GES) qu'ils n'en compensent" *Résumé exécutif du rapport sur le développement durable et l'héritage, 2023 (2021)*

"S'appuyant sur le travail accompli à ce jour, la commission exécutive a pris la décision, en mars 2020, de faire passer le CIO de la **neutralité carbone** à un bilan climatique positif d'ici à la fin 2024." *Agenda olympique 2020 (2021)*

## Opacité des achats de crédits carbone

La stratégie des jeux est basée sur les principes suivants : éviter, réduire, puis compenser . Cela signifie qu'après avoir décarboné autant que possible, les organisateurs s'attaqueront aux émissions résiduelles en finançant des projets "respectueux du climat" en France et à l'étranger . La compensation fait généralement référence à l'achat de crédits de carbone, des actifs représentant des réductions ou absorption d'émissions de CO2 souvent présentés comme des contreponds aux émissions causées par une activité.

Si les aspects liés à la compensation figurent en bonne place dans la documentation technique que nous avons analysée, les détails concernant les crédits carbone qui ont été ou seront achetés par le comité d'organisation de Paris 2024 font défaut. Le rapport 2021 sur le développement durable et l'héritage (p. 108) fait référence au soutien de projets français et internationaux ayant un impact positif sur le climat. Selon Mandard (2023), le comité de Paris 2024 a pour objectif d'acheter des crédits carbone émis dans le cadre du Verified Carbon Standard (VCS) et de soutenir simultanément des projets forestiers et agricoles en France par le biais du programme national "Label Bas Carbone". Selon M. Mandard, un appel d'offres portant sur un volume très modeste de 35 000 tonnes de réductions d'émissions de CO2e est actuellement en cours, mais aucun détail n'a pu être trouvé dans les documents de Paris 2024. Les 35 000 tonnes en question représentent une goutte d'eau par rapport aux 1,5 million de tonnes de réductions ou d'absorptions de CO2e que les organisateurs ont l'intention de financer.

Au-delà de ces informations générales, aucun autre détail n'a pu être identifié concernant les types de projets qui seront financés, ou leur localisation. Paris 2024 a mentionné un investissement de 15 millions d'euros pour l'achat de crédits carbone, ce qui correspond à un montant moyen de 10 euros par tonne de CO2 émise. Ce montant est légèrement supérieur au prix moyen (très bas) des crédits carbone sur le marché volontaire du carbone aujourd'hui, mais il est encore plusieurs fois inférieur au prix du carbone sur le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne, ou aux projections du coût social du carbone.

Ce manque de transparence constitue un obstacle important à l'engagement du public en ce qui concerne les responsabilités environnementales des jeux. Il est difficile de mesurer l'impact du financement fourni par le comité d'organisation des jeux, en l'absence d'informations plus précises sur les achats de crédits carbone.

## Une communication encourageante mais perfectible

La communication publique de Paris 2024 a clairement évolué en fonction de l'évolution du débat public sur le rôle de la compensation dans l'action climatique. Son message actuel est un bon exemple qui peut être suivi par d'autres initiatives : il souligne clairement l'engagement à assumer la responsabilité des émissions non réduites en finançant des actions, tout en s'abstenant d'affirmer que l'événement n'aura pas d'impact négatif, voire aura un impact positif, sur le climat. Comme le souligne le Guide des jeux olympiques sur l'approvisionnement durable, la communication publique sur la durabilité doit être légale, juste, honnête et vérifiable - un concept que les organisateurs ont clairement reconnu et qu'ils doivent maintenant mener à bien.

Même si la revendication de neutralité a été abandonnée, les organisateurs continuent à poursuivre un modèle compensatoire malavisé dans lequel chaque tonne de CO<sub>2</sub>e émise est ensuite contrebalancée par des crédits carbone jugés équivalents à une tonne de CO<sub>2</sub>e. La meilleure pratique émergente - voir par exemple les conseils du [SBTI sur l'atténuation au-delà de la chaîne de valeur](#) et la [FAQ](#) et les [modèles de reporting du BVCM](#) de Carbon Market Watch - consiste à financer les projets sur la base du prix des émissions non réduites.

Plutôt que d'acquérir des crédits pour couvrir le volume de tCO<sub>2</sub>e non réduit, le comité devrait faire preuve d'ambition climatique, en s'engageant sur un financement basé sur un prix interne du carbone et aligné sur l'objectif de 1,5°C. Avec ce type de contribution, l'engagement de l'acteur se fait en termes de soutien financier plutôt qu'en termes scientifiquement inexacts de "compensation" d'un tonnage spécifique d'émissions.

L'ajustement des déclarations publiques démontre la volonté des organisateurs de reconnaître leurs erreurs passées et de s'orienter vers une approche plus réaliste que leurs déclarations initiales trompeuses. À l'avenir, il est impératif que Paris 2024 garantisse la cohérence entre ses déclarations et ses orientations, tout en fournissant des détails clairs sur les projets financés et la méthode de tarification du carbone appliquée.

## Sponsors responsables

Bien que les sponsors ne rentrent pas directement en compte dans le calcul de l'empreinte carbone de l'événement, ils entrent malgré tout en ligne de compte dans la crédibilité, ou non, de l'engagement climatique des jeux. Par le biais de la publicité, des panneaux d'affichage et de la communication, les marques bénéficient d'une plateforme importante et influente pour atteindre un public captif. Or, les stratégies climat des marques sont potentiellement en contradiction avec l'exemplarité climatique souhaitée pour cet événement.

Dans les communications officielles de Paris 2024, nous n'avons pas été en mesure d'identifier si la stratégie climat des entreprises était un critère de sélection. Cependant, les activités de toutes les entreprises listées comme "partenaires officiels", y compris Aéroports de Paris, ArcelorMittal, AirFrance ou AccorHotels, sont incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris. Selon le rapport d'Oxfam de 2021 "[CAC degrés de trop](#)",<sup>4</sup> un nombre important d'entreprises qui sponsorisent les jeux empruntent une voie destructrice pour le climat. Parmi les entreprises couvertes par l'analyse d'Oxfam, seule EDF suit activement une voie compatible avec l'objectif "bien en-dessous de 2°C" de l'Accord de Paris.

4. Oxfam France, CAC degrés de trop (2021).

Entreprise	Type	La trajectoire climat <sup>5</sup>
ArcelorMittal	Partenaire officiel	Entre 4°C et 4,5°C
AccorHotels	Partenaire Premium	Entre 3°C et 3,5°C
Air France	Partenaire officiel	Entre 3°C et 3,5°C
Danone	Partenaire officiel	Entre 3°C et 3,5°C
Saint-Gobain	Supporteur officiel	Entre 3°C et 3,5°C
VINCI	Supporteur officiel	Entre 3°C et 3,5°C
EDF	Partenaire Premium	Moins de 2°C

*Score d'alignement obtenu par les partenaires et supporters des JO 2024 selon la méthodologie utilisée dans la publication "CAC degrés de trop" d'Oxfam (2021).*

Il est nécessaire que les jeux olympiques, et tous les autres événements majeurs, rompent les liens avec les sponsors non durables afin de respecter leur engagement envers les principes de durabilité environnementale et de responsabilité sociale. Tant que les sponsors répondent aux appels d'offres de l'industrie des combustibles fossiles ou s'engagent dans d'autres pratiques néfastes, l'événement reste associé à ces activités. En s'associant à des sponsors qui privilégient les pratiques durables, les jeux olympiques peuvent constituer un exemple positif pour les événements mondiaux de grande envergure.

Tous les futurs jeux doivent rompre avec le statu quo qui consiste à s'associer à des entreprises polluantes et devraient rechercher activement des sponsors durables qui contribuent de manière positive à des objectifs environnementaux et sociaux. La durabilité est un principe fondamental qui devrait être intégré à tous les niveaux de l'organisation de l'événement, y compris le transport aérien et le sponsoring, ainsi que la production d'électricité et la construction.

5. Oxfam France définit sa "trajectoire climatique" comme "la traduction, en degrés de réchauffement, des émissions de gaz à effet de serre passées et actuelles d'une entreprise, ainsi que ses engagements pour réduire son empreinte carbone dans le futur. La trajectoire climatique n'est donc pas seulement la quantité de gaz à effet de serre émise à un moment donné, mais prend également en compte les actions déjà mises en place (moyens) ou les efforts annoncés (objectifs) pour les réduire, à court, moyen et long terme". (Oxfam France, CAC degrés de trop (2021))





# Vers des jeux à l'épreuve du climat

Rendre les jeux olympiques compatibles avec un monde qui s'efforce de maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C soulève des questions structurantes :

- Pouvons-nous continuer à réduire l'empreinte carbone de nos événements de manière incrémentale ?
- Est-il juste de fixer la même trajectoire de réduction pour tous les pays hôtes, étant donné que les pays du Nord bénéficient déjà d'infrastructures existantes, et contribuent davantage au changement climatique que les pays du Sud ?

Pour répondre à ces questions de manière juste, nous devons envisager une réinvention radicale des jeux. Pour s'aligner véritablement sur un avenir à 1,5°C, nous plaidons pour des alternatives transformatrices qui non seulement s'attaquent aux émissions de GES, mais remodèlent également en profondeur les jeux en s'appuyant sur les principes de soutenabilité et d'équité. Un changement plus radical que le "nouveau modèle" vanté par les jeux de Paris 2024 est nécessaire.

# Comment fixer le budget carbone des jeux ?

Selon le GIEC, la trajectoire 1,5°C de l'Accord de Paris nécessite une réduction des gaz à effet de serre mondiaux de 43 % par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2030, pour atteindre le zéro émission nette pour tous les gaz à effet de serre d'ici 2070.

En prenant 2019 comme année de référence pour les émissions mondiales et en s'en tenant aux moyennes mondiales, les objectifs suivants pour les éditions futures des jeux seraient compatibles avec l'objectif de 1,5 °C de l'accord de Paris:

- Pour l'événement de 2028, une réduction globale des émissions de GES d'au moins 35% est nécessaire;
- Pour 2032, une réduction globale des émissions de GES d'au moins 50%;
- Pour 2036, une réduction globale des émissions de GES d'au moins 60%.

Les différents contextes géographiques et les capacités d'accueil des futurs sites olympiques sont importants à prendre en compte dans la définition de l'objectif 1,5°C. Fixer un objectif uniforme de réduction des émissions<sup>6</sup> pour tous les futurs hôtes n'est pas aussi équitable que d'exiger des pays à revenu élevé des baisses d'émissions plus importantes que celles des pays dont le revenu est inférieur à la moyenne mondiale. Par exemple, les infrastructures préexistantes peuvent être radicalement différentes d'une ville hôte à l'autre. Comparer Londres à Paris est logique, mais comparer Londres à Rio l'est moins. C'est pourquoi il convient d'établir, pour chaque ville et son pays d'accueil, une "part équitable" de l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en prenant en compte les contextes économiques des pays pour quantifier leur juste contribution à l'effort collectif.

Cette approche ne s'appliquerait qu'aux catégories d'émissions nationales des jeux (transport sur site, nouvelles constructions, consommation directe d'énergie). Pour les catégories d'émissions internationales, telles que le transport aérien, il reste pertinent de se baser sur les trajectoires de réduction d'émissions mondiales du GIEC.

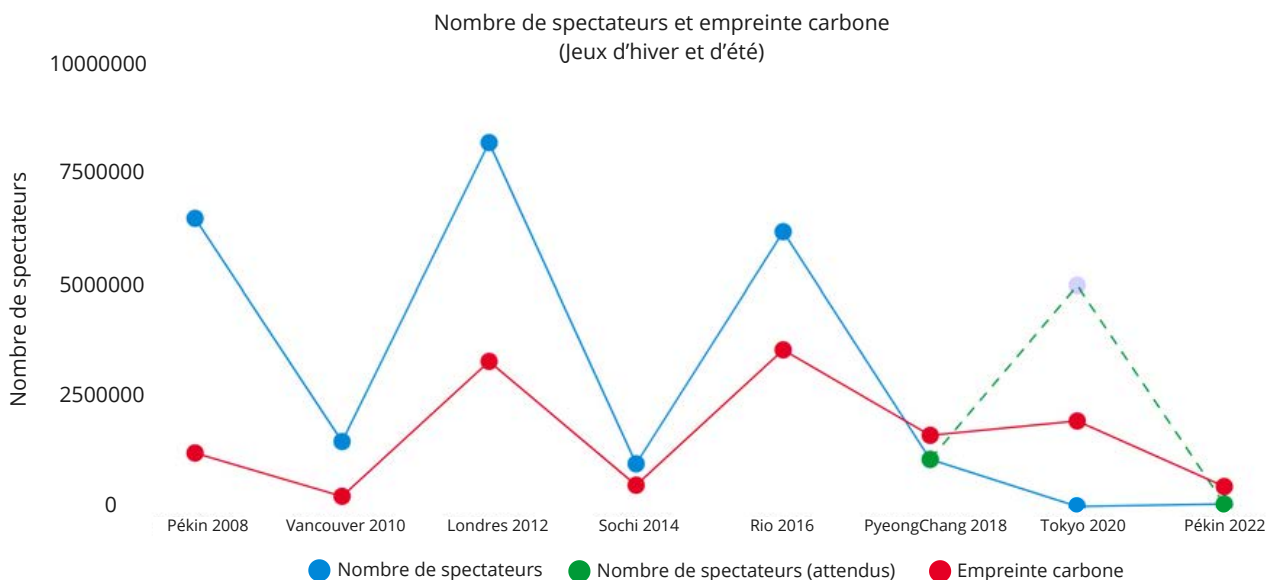
Les approches proposées ici n'ont pas pour but d'être normatives, mais plutôt d'illustrer ce que l'on pourrait attendre d'un cadre normatif et équitable de la part du CIO. Ce cadre devrait également faire la distinction entre les jeux d'hiver et les jeux d'été, dont les exigences organisationnelles sont différentes. Par exemple, les jeux d'hiver attirent historiquement moins de visiteurs, mais nécessitent davantage de nouvelles infrastructures que les jeux d'été, en raison de la spécificité des sites requis pour les disciplines sportives .

L'établissement d'un budget carbone compatible avec l'Accord de Paris n'est que la première étape, et doit être rendu possible par des transformations radicales. En raison de sources d'émissions difficiles à décarboner, tels que les émissions liées au transport aérien, il sera difficile pour les futures éditions des jeux de respecter un budget carbone compatible avec un réchauffement de 1,5°C en restant dans le modèle actuel. C'est pourquoi une refonte plus profonde du fonctionnement des jeux est nécessaire.

6. Pour illustrer ce qui pourrait être considéré comme une contribution nationale "équitable" à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre, voir la méthodologie du Climate Action Tracker : <https://climateactiontracker.org/methodology/cat-rating-methodology/fair-share/>

# Repenser le concept des jeux olympiques

Le facteur le plus dimensionnant dans l'empreinte environnementale des jeux est leur taille. Celle-ci<sup>7</sup> est déterminée par le nombre de spectateurs et de disciplines sportives, l'ampleur de la cérémonie d'accueil, la taille des stades, ou encore la répartition de ces événements dans le temps et dans l'espace.



*Ce graphique montre la corrélation entre le nombre de spectateurs présents et l'empreinte carbone de chaque édition des jeux olympiques depuis 2008.*

Accueillir des millions de spectateurs en même temps et au même endroit, même dans des villes comme Paris ou Londres dotées d'infrastructures existantes de grande qualité, met à rude épreuve les capacités d'hébergement et de transport local. Même lorsque la plupart des infrastructures nécessaires existent déjà, l'organisation d'un tel événement génère des émissions massives de gaz à effet de serre. Plus il y a de visiteurs, plus les émissions sont importantes. Il y a notamment davantage de voyages internationaux (et en particulier de voyages en avion, l'un des moyens de transport les plus intensifs en carbone), davantage de transport local et de logistique, et des volumes plus importants d'énergie et de nourriture consommés. L'accueil d'un si grand nombre de spectateurs nécessite généralement la construction de nouveaux bâtiments et de nouvelles infrastructures, qui perdent souvent de leur pertinence après l'événement.

Si les jeux olympiques souhaitent réellement s'engager dans un "nouveau modèle"<sup>8</sup>, viable à long terme, la première priorité doit donc être d'en réduire l'échelle. La réduction des investissements disproportionnés dans des infrastructures à courte durée de vie est essentielle pour mettre réellement la durabilité et l'héritage au cœur des jeux.

7. Comme le soulignent Martin Müller et al. dans leur *evaluation of the sustainability of the Olympic Games (2021)*, "le nombre de visiteurs est le principal facteur de l'empreinte écologique et matérielle des jeux olympiques" : "Le nombre de visiteurs est un facteur majeur de l'empreinte écologique et matérielle des jeux olympiques. Ceteris paribus, un plus grand nombre de visiteurs augmente à la fois la taille des installations nécessaires (stades, hôtels, transports) et le nombre de voyages, souvent en avion".

8. L'expression "nouveau modèle" apparaît 5 fois dans le rapport intermédiaire Héritage et durabilité des JO 2024, 7 fois dans le plan Héritage et durabilité.

Nous proposons un modèle alternatif à la conception conventionnelle des jeux:

**Répartir les disciplines dans différents pays et restreindre l'accès physique aux seuls participants qui peuvent se rendre aux jeux par voie terrestre, afin de limiter les déplacements internationaux tout en permettant au plus grand nombre d'y assister en personne.**

Ce modèle remet radicalement en question la conception moderne et normalisée des jeux selon laquelle tous les sports doivent être présentés en un seul lieu. L'alternative proposée ici pourrait permettre de réduire très drastiquement le nombre de spectateurs qui s'y rendent par avion au profit d'un recrutement accru de spectateurs locaux, et potentiellement d'une augmentation totale du nombre de personnes pouvant assister aux compétitions. En répartissant les différentes compétitions à travers le monde, et donc en réduisant la taille d'un événement en plusieurs sous-événements, on s'attaque aux sources d'émissions importantes sans entraver l'ampleur culturelle des jeux.

En outre, la quantité d'infrastructures à construire diminuerait, car aucune ville ne serait tenue de fournir toutes les infrastructures nécessaires pour tous les sports olympiques. D'autres émissions, telles que celles provenant des déchets alimentaires, prendraient des dimensions plus réduites puisque la charge de gestion diminue avec la taille de l'événement.

Si l'on considère que les compétitions de surf de Paris 2024 se déroulent à Tahiti, et les compétitions de voile à Marseille, le modèle proposé n'est pas une transformation aussi radicale que ce que l'on pourrait penser au premier abord.

Pour chaque activité sportive ou groupe d'activités, il pourrait y avoir un groupe d'hôtes candidats déterminé par un processus démocratique (par exemple, tirage au sort ou système d'enchères), de sorte que les sports les plus populaires ne soient pas toujours accueillis au même endroit. À titre d'exemple, des épreuves d'athlétisme pourraient avoir lieu à Mexico City, des sports aquatiques à Buenos Aires, les sports d'équipe à Nairobi, des sports de combat à Séoul, les sports de raquette à Varsovie, les sports cyclistes à Ankara, la gymnastique à Jakarta, et ainsi de suite - à condition que l'infrastructure requise existe déjà dans la ville. Pour les éditions suivantes, la liste des villes hôtes pourra être renouvelée et les compétitions sportives réattribuées, de manière aléatoire ou non.

L'un des principaux avantages de cette proposition est d'accroître l'inclusivité des jeux en offrant la possibilité à d'autres villes que les mégalopoles d'accueillir les jeux olympiques. Les jeux gagneraient également en accessibilité. L'émotion d'assister en personne à une compétition olympique pourrait devenir beaucoup plus fréquente et accessible pour de nombreuses personnes. Le fait que les villes hôtes soient moins débordées profiterait non seulement au climat, mais aussi aux populations locales.

Bien entendu, d'autres modèles alternatifs respectant les paramètres de l'Accord de Paris pourraient fonctionner. L'objectif de cette proposition est de lancer une discussion, plutôt que de préconiser une approche miracle.



## Conclusion

L'impératif d'une transformation radicale des jeux olympiques est indéniable. L'affirmation des organisateurs de Paris 2024 selon laquelle nous avons besoin d'un "nouveau modèle" souligne la nécessité urgente de sortir du statu quo.

Qu'il s'agisse d'une réduction de la taille de l'événement ou de la mise en place d'un comité externe prescrivant les meilleures pratiques, les solutions essentielles doivent être guidées par des principes d'équité et d'alignement sur l'objectif 1,5°C de l'Accord de Paris.

En adoptant des modèles alternatifs et en communiquant clairement sur les mesures progressives prises, les jeux peuvent révolutionner la communication sur le climat, comme l'ont montré les organisateurs de Paris 2024 en passant d'un récit d'absolus trompeurs à un dialogue honnête et nuancé sur les impacts estimés.

Les jeux olympiques peuvent devenir un symbole de gestion responsable du climat en reconnaissant leur empreinte environnementale sans avoir recours à des affirmations de neutralité carbone ou de contribution positive. Au contraire, l'impact de l'événement sur la planète doit être reconnu, puis correctement atténué, si l'objectif de démontrer un engagement en faveur de la durabilité est authentique et sincère. Pour ce faire, il faudra affronter la vérité qui dérange les jeux olympiques : leur contribution au changement climatique mondial et le fait qu'ils ne sont en aucun cas à l'abri de ses conséquences.

Une véritable action est nécessaire. Dans leur approche de la communication et dans leur approche globale d'une stratégie de durabilité, les jeux de cette année ont déjà créé un précédent positif. Cependant, en ouvrant ce discours honnête sur l'impact des jeux olympiques sur le climat, il est clair qu'il existe un potentiel de transformation encore plus grand. Reste à savoir si le Comité international olympique fera preuve de courage et de leadership pour mettre en œuvre ce changement substantiel.



## Auteurs

**éclaircies** (Cesar Dugast, Antoine Crepel, Guillaume Kerlero de Rosbo, Alexandre Joly)  
**Carbon Market Watch** (Benja Faecks, Gilles Dufrasne)

## Éditeur

Gavin Mair, Chargé de communication

## Conception et mise en page de la couverture

Noemí Rodrigo Sabio, Chargé de communication

## Crédits photos

Microgen, Luca Dugaro , Jonathan Chng, Miguel Machado, Zhang Kaiyv

Cette version francophone du rapport original résulte d'une traduction automatisée et vérifiée par un humain.  
Cette version est rendue disponible pour faciliter la consultation du rapport à un public non-anglophone.  
Cependant, nous encourageons les lecteurs à consulter la version originale en anglais plutôt que cette traduction, car le document traduit pourrait contenir certaines inexactitudes dues à la traduction automatisée.

## CONTACT

### César Dugast

Co-fondateur - éclaircies  
[cesardugast@gmail.com](mailto:cesardugast@gmail.com)

### Benja Faecks

Experte politique, marchés mondiaux du carbone  
[benja.faecks@carbonmarketwatch.org](mailto:benja.faecks@carbonmarketwatch.org)

### Gilles Dufrasne

Responsable politique, marchés mondiaux du carbone  
[gilles.dufrasne@carbonmarketwatch.org](mailto:gilles.dufrasne@carbonmarketwatch.org)